

Notre mission

Favoriser le maintien et le développement des soins et des services offerts par l'Hôpital de La Malbaie en amassant des fonds, en faisant la promotion de la santé et en mobilisant la population.

Notre vision

Acteur incontournable, la Fondation souhaite contribuer à assurer la pérennité des soins de santé de qualité à l'Hôpital de La Malbaie.

Nos valeurs



Engagement



Intégrité



Humanisme



Innovation



Programme Dons différés



Dans l'intérêt de la communauté

Il est à la fois profitable pour chacun et dans l'intérêt supérieur de la communauté de soutenir des organismes sans but lucratif, telle que la Fondation. Par le passé, les gouvernements ont reconnu ce fait en adoptant des lois fiscales qui ont favorisé les dons aux œuvres de charité.

Les dons différés constituent un appui précieux à la Fondation et un legs généreux pour assurer des soins de santé de qualité aux générations à venir. Ils s'inscrivent dans une démarche de prise en charge et de solidarité, favorisant la pérennité des œuvres en santé pour la communauté.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels en communiquant avec nous :

Fondation Hôpital de La Malbaie

303, rue Saint-Étienne
La Malbaie (Québec) G5A 1T1
T 418 665-1717

info@fondationhopitalmalbaie.org
www.fondationhopitalmalbaie.org

« Fleur de pierre... Vagues de vies »
... et si ensemble nous étions demain.

Le don différé constitue une solution à long terme pour assurer aux enfants qui nous suivent et à leurs enfants des soins de santé variés et de qualité chez nous.



Un grain de sable peut
faire toute la différence !

Fondation Hôpital de La Malbaie

Depuis sa création en 1985, la Fondation a permis à l'Hôpital de La Malbaie de se doter de plusieurs équipements médicaux indispensables aux soins de santé offerts auprès de sa clientèle.

Grâce à la générosité de ses donateurs, c'est plus de 7 000 000 \$ qui ont été investis dans de nombreux projets de notre hôpital.

De toute évidence, l'Hôpital de La Malbaie continue de se transformer, de s'adapter et de s'actualiser, et ce, en partie grâce à la mobilisation du milieu effectuée par sa Fondation auprès des gens d'affaires, des groupes sociaux et de la population.

Aussi, le personnel de l'hôpital est solidaire autour d'un objectif commun soit : faire grandir l'Hôpital de La Malbaie.

*« Votre fondation, toujours présente,
toujours active »*



Les dons différés

Voici les possibilités qu'offre notre Programme de dons différés :

- ◆ **Dons d'argent, d'oeuvres d'art, de valeurs mobilières ou de biens immobiliers**

Vous pouvez effectuer de votre vivant ces types de dons à la Fondation.

- ◆ **Dons d'une rente**

Vous pouvez faire de votre vivant des dons à la Fondation et recevoir, en retour, une rente mensuelle à vie. Cette formule est particulièrement intéressante pour les personnes de plus de 70 ans ; plus le donateur est âgé, plus la rente est élevée.

- ◆ **Legs testamentaires**

Une autre façon de contribuer à la poursuite de l'œuvre de la Fondation, consiste à faire un legs testamentaire : legs à titre particulier, legs à titre universel, legs universel et legs universel résiduaire. Pour plus d'information, consultez votre notaire. Ces legs peuvent être effectués directement ou dans un fonds de dotations commémoratif perpétuel (au nom de la mémoire d'une ou de plusieurs personnes).

À noter...

Il n'est pas nécessaire de dévoiler la portée du don ni le type d'engagement fait; il suffit de nous faire savoir que vous avez inclus la Fondation dans la planification de votre succession.

- ◆ **Don par voie d'une assurance vie**

De façon économique et très pratique, vous pouvez faire un don par le truchement d'une assurance vie. Il peut s'agir d'une police en vigueur ou d'une nouvelle police prise à cette fin.

Cercle des Générations

Les donateurs qui ont aidé à assurer un solide avenir à la Fondation, grâce à un legs fait dans leur testament, en nommant la Fondation bénéficiaire d'une assurance vie ou en créant un fonds de dotation à la Fondation, deviennent membres du Cercle des Générations et ce, dès qu'ils informent la Fondation de leur geste. Il est important de savoir que le montant minimum requis est de 2 500 \$. Ces derniers auront alors un médaillon au nom de leur fonds de dotation qui se retrouvera sur le tableau de reconnaissance de notre programme, situé à l'Hôpital de La Malbaie.

Les membres du Cercle prennent part à une rencontre organisée annuellement par les dirigeants du Programme de dotation et de dons différés. C'est une excellente occasion pour la Fondation de faire connaître l'évolution de son programme et de donner des nouvelles générales.

Comment vous y prendre ?

Il suffit de nous téléphoner afin de fixer une rencontre en personne. Vous pouvez inviter votre propre conseiller juridique ou fiscal, des membres de votre famille ou toute autre personne qui vous tient à cœur. Soyez assuré que ces consultations demeureront confidentielles.

Il est important de savoir que seuls les revenus générés par les dons différés seront utilisés pour les priorités de l'Hôpital de La Malbaie. Les fonds quant à eux, seront placés à perpétuité.

